



acelf

Association canadienne
d'éducation de langue française

COMPRENDRE

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

15



POUR UN
CONTINUUM
SOLIDE

Coordination : Richard Lacombe, ACELF
Rédaction : Ronald Boudreau, consultant en éducation
Révision linguistique : RévisArt
Édition : Lucie Grégoire, ACELF
Graphisme : Martine Desrochers

L'ACELF remercie les membres du comité tripartite pour leur importante contribution au processus de consultation et de validation du texte de ce fascicule. Sous la coordination de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, le comité tripartite met en oeuvre le Plan stratégique sur l'éducation en langue française.

© Association canadienne d'éducation de langue française

Dépôt légal 2021
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-923737-86-7 (en ligne)
ISBN 978-2-923737-87-4 (imprimé)

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE, PIERRE ANGULAIRE DU CONTINUUM EN ÉDUCATION

L'éducation en français en contexte minoritaire est en constante évolution et les dernières décennies ont été témoins de changements importants. La reconnaissance des droits linguistiques a mené à la création de conseils scolaires de langue française et de nouvelles écoles et à l'offre active d'une éducation publique de qualité en français. Devant l'importance de bien préparer les enfants à leur entrée à l'école, le réseau des services à la petite enfance a pris de l'ampleur et des nouvelles initiatives ont été lancées pour soutenir les parents, premiers responsables de l'éducation des enfants. Plus récemment, l'accent sur le développement d'un réseau postsecondaire, comprenant les formations initiale et continue, confirme l'existence d'un véritable continuum qui permet désormais aux francophones de s'épanouir en français toute leur vie durant.

En toile de fond, la construction identitaire est la force qui tisse les liens unissant ces divers éléments du continuum. En effet, familles, services à la petite enfance, écoles et établissements postsecondaires ont comme ultime objectif commun cette construction de l'identité de l'enfant, de l'adolescente et de l'adolescent ainsi que de l'adulte afin qu'ils aient en main les outils qui leur permettront d'accorder une place de choix au français quand ils voleront de leurs propres ailes. C'est cette ambition légitime qui donne tout son sens au projet de société que la francophonie s'est donné.

Si la recherche des dernières années a permis de mieux comprendre le volet « identitaire » de ce concept si intimement lié à l'éducation en français, l'exploration du continuum permet de mettre en relief sa dimension « construction ».

Le présent fascicule tente de faire la lumière sur les moyens par lesquels la construction identitaire renforce et soutient le continuum. Il démontre de quelle façon chaque élément de ce continuum contribue à construire l'identité des générations actuelles et à venir, et quelles tendances peuvent en assurer la pérennité. Sans avoir la prétention d'offrir des solutions concrètes applicables à toutes les communautés, il tente plutôt d'inspirer les actrices et les acteurs du continuum qui ont le rôle essentiel de façonner leurs actions à l'image de leur milieu.

À l'instar de l'édification d'une maison, qui nécessite une variété de talents à diverses étapes de sa construction, l'individu a besoin de vivre des expériences significatives et d'acquérir des connaissances et des compétences précises à chaque étape du continuum en éducation pour que son identité soit établie sur des bases solides.



TOUT COMMENCE DANS LA **FAMILLE**

Bébé vient de naître. Depuis des mois déjà, il entend des voix, des sons, de la musique. La famille est son premier milieu de vie. S'ils ne l'ont pas déjà fait, c'est l'occasion pour les parents de réfléchir à la place qu'ils voudront faire au français dans la vie de leur enfant. Pour lui permettre de vivre des expériences riches et variées en français, sa famille pourra puiser dans ses propres ressources et aller chercher de l'appui dans son entourage.

Pour permettre à Bébé d'amorcer un processus de construction identitaire, la famille créera des liens avec les associations de son milieu pour se tenir à l'affût des activités conçues pour répondre à ses besoins. Un réseau social d'appui s'avérera crucial pour cette famille, particulièrement au cours des premières années où les parents ont tant à faire.

Les informations dont la famille a besoin pour que son enfant fasse déjà une place importante au français sont nombreuses.

Les parents veulent consulter facilement un calendrier d'activités familiales, trouver un bon médecin de famille et inscrire leur enfant à des cours de natation... Ils souhaitent aussi trouver une bonne gardienne ou un bon gardien pour leur permettre d'aller au cinéma, de temps en temps, comme avant.

« On ne naît pas francophone, on le devient. »

Rodrigue Landry, Ph. D., Nouveau Brunswick¹

Des outils de communication efficaces doivent permettre aux familles de trouver facilement des informations qui leur permettront de participer à une gamme d'activités en français. Les réseaux sociaux, entre autres, sont appelés à jouer un rôle essentiel.

Un réseau de gardiennage avec des jeunes ayant reçu une formation adéquate en français est une ressource très appréciée des familles.

En toile de fond, les parents ont une ambition légitime : ils souhaitent que Bébé devienne un enfant, une adolescente ou un adolescent, un adulte qui, lui aussi, aura fait une place significative au français dans sa vie et saura relever le défi de perpétuer la langue française.

Mais Bébé et sa famille ne sont pas seuls. Tout un monde de services et de ressources est à leur disposition pour rendre ce parcours agréable.

Afin de permettre aux familles de vivre davantage en français, les services à la petite enfance et les écoles permettent à tous les parents de profiter d'une bibliothèque, d'une joujouthèque et d'autres services communautaires. Ils font aussi la promotion des services disponibles en français dans la communauté (services médicaux et autres services professionnels, entreprises locales, etc.).



¹Tiré d'une conférence prononcée au congrès de l'ACELF, en 2005, à Winnipeg (Manitoba). M. Landry était alors directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

1^{re} ÉTAPE : LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE



L'objectif d'un service à la petite enfance est d'offrir des services de qualité qui permettent à l'enfant de vivre et d'apprendre en français dans son quotidien dès les premières années de sa vie.²



Les services à la petite enfance francophones appuient Bébé et sa famille de diverses façons. Avant même la naissance de celui-ci, ils sont en contact avec la famille pour l'appuyer à travers toutes les étapes qui assureront à Bébé son développement et sa construction identitaire.

Selon ses besoins, la famille aura recours à une grande variété de services allant de conseils pour que le français occupe une place importante au foyer jusqu'à l'offre de services de garde à temps complet.

Les services à la petite enfance peuvent s'investir pleinement dans leur rôle d'appui à la famille quand ils disposent de locaux adéquats situés dans un environnement totalement en français et qu'ils peuvent se consacrer à leur mission essentielle sans soucis financiers. Toute la communauté doit mettre la main à la pâte pour effacer ces contraintes importantes en petite enfance. Par exemple, les centres scolaires communautaires offrent les conditions idéales pour accueillir les centres à la petite enfance.

² Extrait du guide *5 étoiles, rien de moins!* portant sur les fonctions incontournables du préscolaire dans les communautés francophones en contexte minoritaire, publié par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2016), disponible à l'adresse suivante : www.ctf-fce.ca.

Pour bien répondre à la vaste gamme des besoins de l'enfant et de sa famille, les services à la petite enfance misent sur un personnel qualifié et compétent. Leurs activités doivent reposer sur une programmation solide comportant une approche basée sur les huit principes directeurs en construction identitaire³. Les organismes qui offrent des services à la petite enfance doivent également être conscients de leur rôle à l'égard de la promotion des produits et des services de la région qui permettront aux familles de vivre le plus pleinement possible en français.

Sur le continuum de l'éducation en français, les services à la petite enfance jouent un rôle de tout premier plan en assurant aux enfants une transition harmonieuse vers l'école de langue française. Pour ce faire, la communauté francophone doit tout mettre en œuvre pour soutenir les services à la petite enfance afin qu'ils soient en mesure de répondre aux demandes de toutes les familles de la communauté qui font appel à leurs services.



Les services à la petite enfance profiteraient grandement d'un programme conçu spécifiquement pour répondre à leurs besoins : l'accent sur la francisation, l'appui à la diversité des familles qu'ils accompagnent et la construction identitaire des enfants sont des pistes qui restent à enrichir.

La mise en place d'un réseau pancanadien de formatrices et de formateurs en construction identitaire voué spécifiquement à la petite enfance constitue une avancée stratégique importante. Ainsi, le personnel professionnel en petite enfance a désormais accès à de la formation sur mesure qui tient compte de ses réalités locales et provinciales ou territoriales (www.formationpetiteenfance.ca).

³ Voir fascicule n° 4 *Les 8 principes directeurs* à l'adresse : www.acelf.ca/CCI.

2^e ÉTAPE : CE CARREFOUR NOMMÉ ÉCOLE

L'école est l'un des rendez-vous les plus marquants sur le parcours de tous les individus. Pour le jeune enfant qui côtoie la langue française depuis sa naissance (et même avant!), c'est un milieu qui lui permettra de poursuivre sa construction identitaire et ses apprentissages scolaires, de parfaire ses habiletés de socialisation et de s'épanouir pleinement en français.

Cette école de langue française est dotée d'un mandat puissant qui la place au cœur même des communautés francophones. On attend d'elle qu'elle réussisse à rassembler tous les enfants ayant droit à l'éducation de langue française en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* afin de leur offrir une éducation de qualité et de contribuer à leur construction identitaire.

De ce fait, l'école doit mettre en place les mesures nécessaires pour que ces jeunes en devenir poursuivent leur éducation en français tout au long de leur parcours scolaire. Tant auprès des enfants que de leurs parents, elle doit faire la promotion de ses atouts scolaires : une gamme de cours optionnels captivants, des cours d'anglais dans lesquels les élèves réussissent même mieux qu'à l'école anglaise et un bilinguisme enviable à la fin de la scolarité. Elle doit surtout mettre de l'avant l'unicité de sa mission qui consiste à assurer la construction identitaire des jeunes dans le contexte de diversité culturelle qui en fait sa particularité.



L'école joue un rôle essentiel en milieu francophone minoritaire. En plus d'éduquer l'enfant en français, elle a le mandat de l'aider à bâtir son identité francophone. ⁴



La formation initiale et celle en cours d'emploi du personnel enseignant aux origines et aux antécédents variés sur tout ce qui touche la construction identitaire sont au cœur du succès et de l'avenir des écoles de langue française.



⁴ Tiré de *Voir grand, c'est élémentaire!*, Association canadienne d'éducation de langue française, 2009, p. 5, à https://acelf.ca/ressources/trousse_voir_grand_cest_elementaire.

L'école doit également promouvoir une vie sociale active dans laquelle les jeunes peuvent s'épanouir pleinement dans toute la gamme de leurs centres d'intérêt. Les activités parascolaires qui y sont offertes se doivent de faire l'envie de bien d'autres écoles par leur variété et leur accessibilité. Par exemple, le concept de l'école communautaire citoyenne⁵ permet aux jeunes qui la fréquentent de développer le sentiment de faire partie d'une communauté qui les accueille dans toute leur diversité et à laquelle ils peuvent contribuer. C'est à l'école qu'ils découvriront cette appartenance à une francophonie plus large, une complicité qui les accompagnera tout au long de leur vie.



Les écoles qui appuient l'engagement des élèves contribuent à développer chez eux un sentiment d'appartenance à une francophonie qui dépasse le cadre scolaire. Quand l'école encourage les jeunes à contribuer à un projet de société, ceux-ci intègrent à leur construction identitaire des valeurs de concertation et de mobilisation.

La conception et la livraison des programmes d'études doivent permettre aux élèves des écoles de langue française de s'épanouir pleinement en leur offrant la possibilité d'explorer les diverses facettes de leur construction identitaire, mais aussi d'explorer les carrières et les choix de vie que leur offre la langue française.

Enfants, adolescentes et adolescents ainsi que jeunes adultes qui fréquentent l'école de langue française doivent être bien préparés aux choix qu'ils auront à faire au terme de leurs études secondaires. Certains se dirigeront directement vers le marché du travail. D'autres s'inscriront à une formation technique pour réaliser leurs ambitions de carrière ou poursuivront leurs apprentissages dans des programmes en français des collèges et des universités qui les auront inspirés au cours de leurs années à l'école.

Toutes et tous auront bien saisi l'importance du français dans les prochaines étapes de leur vie.

Plusieurs conseils scolaires s'inquiètent du fait qu'un nombre important d'élèves quittent le système d'éducation de langue française à diverses étapes de leur parcours, particulièrement entre le premier et le deuxième cycle du secondaire. Déjà, plusieurs conseils scolaires, écoles et regroupements de parents se sont penchés sur cette question et les motivations sont souvent documentées. Cependant, une étude approfondie du phénomène et des moyens mis en place pour le contrer pourrait mener au développement d'une stratégie pancanadienne pour relever ce défi.

⁵ Voir le site <https://ecc-canada.ca/>.

3^e ÉTAPE : LE POSTSECONDAIRE ET LA FORMATION CONTINUE

Les établissements qui offrent une formation postsecondaire aux adultes, jeunes et moins jeunes, doivent être soucieux du mandat particulier qui les caractérise. Pour plusieurs, ils constituent le lien déterminant entre le diplôme de fin d'études et le marché du travail, ou entre le diplôme de fin d'études et des études plus poussées. Les établissements postsecondaires sont le maillon du continuum qui permettra au français de s'enraciner.



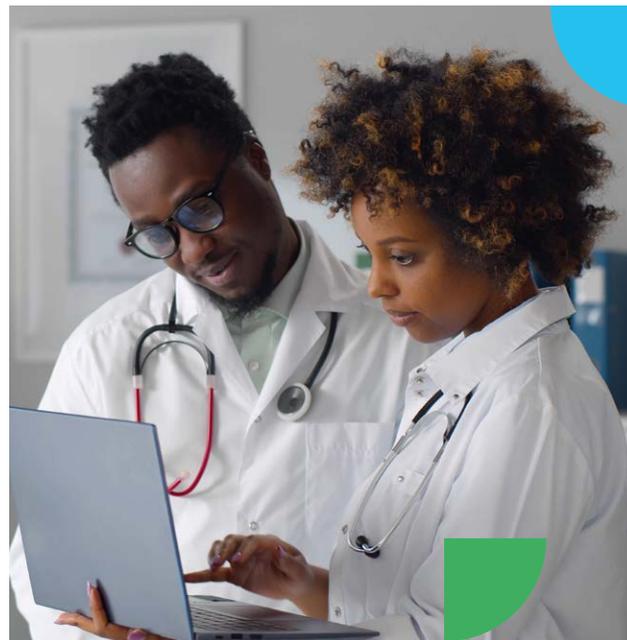
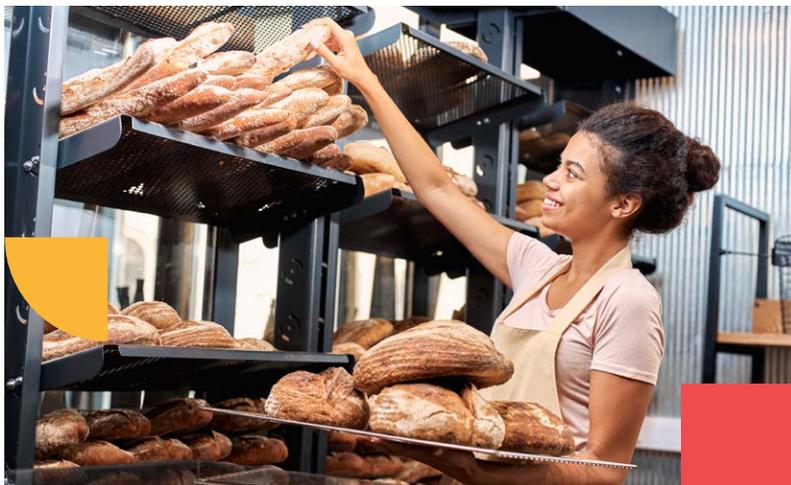
Les établissements postsecondaires doivent être en amont des besoins des communautés francophones minoritaires pour appuyer leur développement par la recherche, mais aussi en fournissant des ressources humaines bien préparées à relever les défis actuels et futurs. Le domaine de la formation à l'enseignement, entre autres, est un exemple probant.

Pour demeurer accueillants, ces établissements doivent rester proches du réseau des écoles secondaires de langue française. À l'image des communautés qu'ils servent, ces établissements doivent refléter la diversité des origines et des variations linguistiques de la mosaïque canadienne; c'est un moyen de s'assurer que les nouveaux groupes d'étudiantes et d'étudiants se sentent chez eux dès leur arrivée. Les collèges et les universités gagnent à jouer un rôle dans la vie des jeunes dès leurs années au secondaire, soit, à titre d'exemples, par les liens tissés dans le cadre de programmes coopératifs et par la double reconnaissance de crédits qui constituent un net avantage pour certains élèves. Il va sans dire que les programmes de bourses renforceront l'intérêt des élèves à s'y diriger.

Bien conscients des défis que vivent les communautés francophones minoritaires du pays, les établissements postsecondaires doivent demeurer à l'affût des besoins et être en mesure de mettre leur clientèle étudiante en lien direct avec d'éventuels employeurs ou avec des communautés prêtes à les accueillir à bras ouverts. Dans tous les cas, ils doivent s'assurer que les personnes diplômées qui quittent leurs murs auront l'occasion de mettre en valeur le bilinguisme qu'elles ont acquis.

Les élèves des écoles secondaires sont davantage portés à considérer des études postsecondaires en français quand ils côtoient des modèles de personnes diplômées des collèges et des universités de la francophonie canadienne.

Les programmes et les cours offerts par les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne doivent promouvoir leur capacité de contribuer à la construction identitaire des jeunes adultes qui s'y inscriront.



Par ailleurs, à l'instar des programmes d'alphabétisation, les organismes offrant de la formation continue aux membres des communautés francophones doivent s'assurer d'intégrer, à même leurs programmes, des éléments favorisant l'identité francophone et le sentiment d'appartenance à la communauté. De concert avec les autres acteurs des milieux éducatifs et communautaires, ces organismes jouent un rôle clé dans la construction identitaire des personnes qui bénéficient de leurs services, notamment les francophones d'immigration récente.



L'AUTOROUTE DE LA VIE

Les années passées aux services à la petite enfance, à l'école élémentaire puis à l'école secondaire, de même que les années d'études postsecondaires qui suivront, préparent l'adulte à faire des choix qui détermineront son avenir, mais aussi celui de la langue française. La famille demeure un élément pivot de l'identité. On y vit ses premières années, on y retourne pour partager les moments importants de sa vie, puis on crée une nouvelle cellule familiale.

Il est aujourd'hui permis d'espérer que l'enfant qui cheminera sur le continuum de l'éducation en français aura vécu des expériences significatives et aura développé des connaissances et des compétences qui auront une incidence fondamentale sur sa vie d'adulte. Franco-responsable dans sa vie personnelle et professionnelle, on le retrouvera, par ses divers engagements durant sa carrière et, plus tard à la retraite, à l'appui de causes qui feront une différence pour la francophonie de ses petits-enfants et pour la société en général.

Le concept même d'un continuum en éducation prend tout son sens quand il est soutenu par un continuum en construction identitaire qui se poursuivra tout au long de la vie.



Le continuum prend alors l'allure d'un cercle perpétuel garant de l'épanouissement du français dans tous les aspects de la vie citoyenne et transcende le champ d'action exclusif de l'éducation. On peut dès lors parler d'un **continuum en construction identitaire** : c'est l'évidence qui ressort de la recherche, de la réflexion et des consultations qui ont entouré la rédaction de ce fascicule.

Par définition, un continuum est un phénomène progressif. L'étymologie du mot, quant à elle, renvoie à la continuité. Sans concertation sur la prépondérance de la construction identitaire, il n'y a ni progrès ni continuité. La force des éléments du continuum réside donc dans sa capacité de se concerter sur la construction de l'identité de chaque personne.

De même qu'on ne dissocie plus langue et culture, il n'est plus possible de parler d'éducation en français sans traiter du rôle essentiel de la construction identitaire.

Même en ayant réussi le tour de force de maximiser à leur plein potentiel les occasions de vivre et d'interagir en français de la naissance à la fin des études postsecondaires, il serait présomptueux de s'imaginer que la partie est gagnée si la relation de chaque personne avec la langue française n'est pas ancrée dans des fondations identitaires solides.

C'est la condition ultime qui permettra à la langue française et aux communautés, d'un océan à l'autre, de se perpétuer.

DÉCOUVREZ
LA COLLECTION COMPLÈTE DES
FASCICULES COMPRENDRE LA
CONSTRUCTION IDENTITAIRE SUR
ACELF.CA/CCI



acelf

Association canadienne
d'éducation de langue française

Téléphone : 418 681-4661
Courriel : info@acelf.ca